

Rapport P-452 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 7 septembre 2021: «Pour une rue du Diorama piétonne».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 avril 2022,
dans le rapport P-452 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-452 au Conseil administratif le 27 avril 2022.

RECOMMANDATION

La commission recommande au Conseil administratif de verdir et de rénover le parking extérieur de la rue du Diorama.